

Arts plastiques, 4^e secondaire
Enseignantes: Karine Poirier, Joannie Verreault et Karima Bekhtaoui.

Formation obligatoire

Sanction des études. La réussite du cours d'arts est nécessaire pour l'obtention du DES.

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)		
Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en arts plastiques		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
Gestes transformateurs, Matériaux et outils Concepts et notions Répertoire visuel et repères culturels	Gestes transformateurs, Matériaux et outils Concepts et notions Répertoire visuel et repères culturels	Gestes transformateurs, Matériaux et outils Concepts et notions Répertoire visuel et repères culturels

Vous pouvez consulter la version complète du programme de formation avec le lien suivant :

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeformation/secondaire2/medias/8c-pfeq_artplast.pdf

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approche pédagogiques et exigences particulières
Cahier de croquis, notes de cours, matériel didactique. Classroom. (La liste a été annoncée aux élèves au premier cours).	Travail en atelier, travaux écrits, journal de bord, autoévaluations et examens. Notez que tout ce qui est fait en classe sera évalué. De façon générale, les travaux doivent être réalisés en classe et doivent rester en classe. Les travaux réalisés dans le cahier à dessins peuvent être terminés à la maison si l'élève a accumulé du retard dans ses échéances. Les créations finales doivent rester en classe en tout temps, car elles sont considérées comme un examen.
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
Devoirs, travaux écrits et de recherche demandés à l'occasion.	Des récupérations sont offertes à chaque cycle de 9 jours. L'élève doit s'y présenter lors d'une absence ou d'un retard, et cela de façon autonome.

Arts plastiques, 4^e secondaire

Compétences développées par l'élève

Créer des images personnelles	L'élève exploite des propositions de création variées. Il exploite des matériaux et des outils propres aux arts plastiques. Il doit produire seul des images bidimensionnelles ou tridimensionnelles et utilise la fonction de symbolisation.
Créer des images médiatiques	L'élève exploite des propositions de créations médiatiques variées en relation avec le type de message à communiquer et le public cible. Il doit produire seul des images bidimensionnelles ou tridimensionnelles et utilise la fonction de symbolisation. Il utilise les gestes transformateurs appropriés en fonction des matériaux et qui mettent en valeur le message visuel. Il utilise le vocabulaire disciplinaire selon la terminologie du programme.
Apprécier des images	L'élève repère des aspects socioculturels ou historiques dans des œuvres d'art, des objets culturels et des images médiatiques et fait des liens entre eux. Il communique son appréciation en utilisant le vocabulaire disciplinaire. Il différencie les façons de créer des gestes à partir de différents matériaux.
Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 31 octobre		2 ^e étape (20 %) Du 3 novembre au 5 février		3 ^e étape (60 %) Du 19 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Travaux en 2 dimensions Devoirs Examens.	Oui	Travaux en 2 et 3 dimensions. Travaux écrits Examens	Oui	Travaux en 2 et 3 dimensions. Travaux écrits Examens	Non	Oui